



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Service de nettoyage du siège de l'AGEROUTE, du BRT sur la VDN et de la Direction Régionale de l'AGEROUTE. (Marché de clientèle)

D/1615A3

- 1.** Date de lancement : 29/03/2023
- 2.** Nombre d'offres reçues et identité des candidats
 - **cinq (05)**

Groupe MATFIS
SONAGED
ISNET
NICKEL
LINGUERE NGUILLE FAMA
- 3.** Montants de la proposition retenue :
 - **Dix-neuf millions neuf cent soixante-cinq mille six cents (19 965 600) francs CFA TTC**
- 4.** Noms et identités de l'attributaire :
 - **MATFIS**
Santhiaba Rufisque
Tel : 77 653 12 01

5. Délai d'exécution des services:

Un (01) an renouvelable

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

Le Directeur Général de l'AGEROUTE

IBRAHIMA NDIAYE